

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 2 décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

Services aux personnes âgées, numérique responsable et orientations budgétaires à l'ordre du jour

La prochaine séance du Conseil municipal, réuni sous la présidence de Johanna Rolland, maire de Nantes, se déroulera vendredi 6 décembre 2024 à partir de 9h à l'Hôtel de Ville. Les débats porteront notamment sur le débat d'orientation budgétaire 2025, l'offre de service public pour les seniors nantais et la politique numérique responsable.

La Ville de Nantes continue d'innover pour renforcer son offre de service public à destination des seniors

La Ville de Nantes mène une politique volontariste pour répondre aux besoins et aux attentes des seniors. Cet engagement quotidien se matérialise par les 13 établissements municipaux d'hébergement et d'accueil des aînés et différents services, gérés par la collectivité. À cela s'ajoutent les initiatives mises en œuvre par la Ville pour améliorer la qualité de vie des seniors nantais, en partenariat avec les professionnels et acteurs du territoire, engagement reconnu par le label or « Ville Amie des Aînés ». Ce mois de décembre, un nouvel espace seniors de proximité ouvre par exemple ses portes dans le quartier de Nantes Erdre, pour permettre aux seniors de trouver des informations en proximité. Cette rentrée 2024, la Ville a aussi doublé le montant maximum de l'aide annuelle à la mutuelle pour les seniors, passant de 200€ à 400€. Pour continuer à renforcer son offre de service public auprès des seniors, la collectivité lance la démarche « Vill'âge ». L'objectif est de concevoir un nouveau modèle pour mieux accompagner l'avancée en âge et faire évoluer les bâtiments et les pratiques professionnelles dans les 10 ans à venir. Ce projet se concrétisera en 2030 par la construction d'un premier établissement, regroupant des services gérontologiques et environ 160 logements pour les seniors, au cœur de la ZAC de Champ-de-Manœuvre.



(C) Aurélien Mahot pour la Ville de Nantes

Nantes confirme son engagement en faveur d'un numérique social, écologique et éthique

La Ville de Nantes et Nantes Métropole s'engagent en faveur du numérique responsable, tant au sein des collectivités, dans un souci d'exemplarité, que sur l'ensemble du territoire. Elles portent une approche globale de la notion de « responsable » : au-delà de la seule question de l'empreinte écologique du numérique, la collectivité traite aussi de ses implications sociales, économiques et éthiques. Cette vision nantaise singulière du numérique se traduit dans la Stratégie Numérique Responsable présentée au Conseil municipal du 6 décembre 2024. Elle détaille les objectifs et les actions mises en œuvre pour répondre aux engagements de la politique publique numérique responsable.



Débat d'orientations budgétaires 2025 : un cap tenu malgré le contexte contraint et les incertitudes imposées par l'État

Le budget de la Ville de Nantes pour 2025 sera voté au Conseil municipal de fin janvier 2025. En amont, le débat d'orientations budgétaires, le vendredi 6 décembre, permet de présenter la stratégie de la Ville de Nantes, percutée par les mesures annoncées pour les collectivités locales dans le nouveau Projet de loi de finances 2025.

Communiqué de presse

Dans un contexte économique et financier national très préoccupant, le budget 2025 de la Ville de Nantes devra permettre de répondre aux besoins liés à la croissance démographique et de **maintenir le cap de la bifurcation écologique, de l'égalité et de la solidarité.**